

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup

MÉMOIRE

Présenté par

Patrick Gagnon dta

232 P **NP** **DM13**

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC
de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup

6211-09-011

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup

Je suis un producteur agricole diplômé de l'ITA de La Pocatière et citoyen de
St-Arsène. Je suis impliqué dans le milieu agricole soit comme membre de la relève

agricole, administrateur d'un club agro-environnemental et président du Syndicat de base de l' UPA de la Rivière-Verte. Je veux souligner que je présente ce mémoire à titre personnel et non pour les organismes dans lesquels je m'implique.

Je porte un intérêt particulier pour ce projet d'implantation d'éolienne, considérant que je fait parti des premiers producteurs ayant conclu une entente avec les promoteurs en 2003, en signant un contrat d'option superficière. De plus, l'énergie éolienne est une énergie verte, non polluante et renouvelable, même les groupes environnementaux tel Greenpeace favorisent l'éolien à toute autres sources d'énergie. Moi comme producteur agricole, j'ai déjà fait beaucoup d'efforts sur mon entreprises pour faire une agriculture plus durable et plus respectueuse de l'environnement, donc pourquoi ne pas accueillir un projet ayant peu d'impact environnemental dans notre milieu?

Je n'ai pas particulièrement de préoccupation face au projet d'éolienne, considérant que l'adhésion au parc, comme propriétaire de terres, se faisait de façon volontaire et non obligatoire. Les gens qui étaient en faveur du projet, signaient et s'engageaient dans celui-ci, ceux qui ne veulent pas d'éolienne, refusaient de signer et leurs terres étaient exclues du parc.

Pour ce qui est de l'aspect visuel, il est certain que ces grands monuments se laisseront voir, mais je crois sérieusement qu'avec les connaissances des fabricants, ils adapteront la couleur de ces éoliennes pour qu'elles soient le moins visible possible.

Revenons en arrière, il n'était pas rare, avant l'électrification rurale, de voir des éoliennes sur les fermes qui servaient à pomper l'eau pour les animaux ou à recharger les batteries qui nous fournissaient lumière et alimentaient la radio. Les tours de ces éoliennes pouvaient atteindre des hauteurs de près de 70 pieds, ce qui était quand même d'envergure pour ces années là. Plusieurs d'entre-elles furent démantelées avec l'électrification rurale, mais ces éoliennes faisaient parties de notre patrimoine. Je ne suis pas contre le fait que nous leur redonnons leurs place, mais en version plus performante et améliorée pour que toute la communauté puisse en profiter. Les éoliennes sont plus grandes et plus performantes qu'auparavant, mais nous aussi avons évolué avec les années.

Je pense que le parc d'éoliennes présenté par Skypower, peut s'harmoniser avec l'agriculture. La superficie utilisée du parc représente moins de 1% des terres agricole de l'ensemble du parc. Les promoteurs utilisent les chemins déjà existant, en les améliorant au besoin et une bonne partie des éoliennes seront installées sur des terres incultes, des crains rocheux, des digues de roches et dans les boisés. Pour ce qui est de ma part, la localisation des nouveaux chemins et des éoliennes, c'est fait en bonne collaboration avec le promoteur de façon à minimiser les impacts sur mes terres agricoles et boisées. Pour minimiser ces impacts, la largeur des chemins ne dépassera 5 mètres de largeur autant en terres cultivées que dans les boisés et le promoteur s'est engagé à utiliser de la machinerie spécifique pour ces chemins de petites largeurs. À mon avis, je crois que le promoteur, tout en implantant des éoliennes en milieu agricole, veut empiéter et utiliser le

moins de terres cultivées pour nuire le moins possible aux activités agricoles. Un parc d'éolienne, a beaucoup moins d'impact qu'un barrage qui inonde des forêts ou des terres cultivables. La superficie touchée par un parc d'éolienne est de beaucoup inférieure à celle d'un barrage hydroélectrique. Je préfère et de beaucoup, de vivre dans un parc éolien que de faire inonder des terres ou encore pire de vivre près d'une centrale thermique ou nucléaire.

En se référant aux sondages qui ont été fait dans nos municipalités, nous pouvons réaliser que la grande majorité de la population est en faveur d'un projet comme celui-ci. Avec des résultats de sondages qui sont en faveur du projet de plus de 75%, je vois que la population pense à ses enfants et petits-enfants en appuyant la production d'énergie en pleine effervescence et non dommageable ou presque sur l'environnement. L'éolien a fait ses preuves dans d'autres pays, à nous de se doter d'une vision d'avenir.

De plus, comparativement aux poteaux de lignes électriques qui sillonnent nos chemins, ce projet amènera de l'argent neuf dans la région. Suffit de penser à la phase construction où nos entrepreneurs locaux pourront y travailler, les restaurants, les hôtels, les bars, les dépanneurs, tous en bénéficieront. Nos municipalités toucheront des redevances, ce qui leur permettra de soit baisser les taxes ou de les maintenir à un niveau acceptable sans diminuer les services à ses citoyens. Les agriculteurs recevront eux aussi des redevances pour les éoliennes ou pour avoir mis en disponibilité leurs terres. Cet argent ne provenant pas de l'agriculture sera réinvestie dans le milieu agricole donc dépensée chez-nous. Avec cette argent, peut-être que cela pourrait aider à favoriser un transfert d'entreprise agricole entre générations, considérant qu'il y aurait de nouveaux capitaux disponibles permettant de faire de nouveaux investissements sans nuire à la santé financière des fermes, donc peut-être plus de prospérité dans le milieu agricole.

En rassemblant toutes les informations que j'ai pu recevoir des rapports des experts, des rencontres d'informations et des renseignements fournis par le promoteur et en considérant tous les avantages et quelques inconvénients du projet de parc éolien, je crois que ma vision d'avenir se tourne vers une énergie renouvelable, propre et avec le minimum d'impact agro-environnemental. Je le fais donc pour moi et pour les générations qui suivront, je me déclare en faveur du projet d'implantation d'éoliennes dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Patrick Gagnon dta